

## Rapport du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Chers concitoyennes et concitoyens de Sainte-Anne-des-Monts,

Conformément aux dispositions de l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de déposer le rapport annuel du maire sur la situation financière de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

J'aborderai ici, avec vous, les sujets suivants:

1. États financiers 2008 et rapport du vérificateur:
  - Bilan des activités financières.
  - Bilan des activités d'investissement.
2. Exercice financier 2009.
3. Programme triennal 2009-2010-2011.
4. Programme triennal 2010-2011-2012.
5. Budget 2010.

### 1. États financiers 2008 et rapport du vérificateur

#### - Bilan des activités financières

Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2008, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts a terminé l'année avec des revenus totaux de 8 983 495 \$ et des dépenses totales de 8 956 003 \$ qui se répartissent comme suit :

- Fonctionnement : 7 708 220 \$.
- Remboursement de capital sur la dette à long terme : 334 816 \$.
- Revenus affectés aux immobilisations : 773 802 \$.
- Solde net des réserves financières et des remboursements au fond de roulement : 139 165 \$.

Cela laisse un surplus d'opérations courantes de 27 492 \$. Le surplus accumulé s'élevait à 843 106 \$ au 31 décembre dernier.

Le total de l'actif a diminué de plus de 950 390 \$ et il s'élève à 40 910 051 \$ au 31 décembre 2008. Cette diminution résulte principalement de la baisse des montants à recevoir du gouvernement pour le remboursement de sa part dans la dette à long terme assumée par la Ville de Sainte-Anne-des-Monts ainsi que par la baisse de la valeur des actifs reliée au vieillissement de ceux-ci.

Le total du passif a diminué de 879 068 \$ et se chiffre à 12 070 786 \$. Cette baisse provient surtout du remboursement de la dette à long terme, un montant de 927 600 \$ en incluant la part assumée par le gouvernement du Québec. La différence provient de l'augmentation de l'utilisation de la marge de crédit en fin d'année.

Tenant compte de ce qui précède, l'avoir net des contribuables se trouve donc diminué de 71 322 \$ à la fin de l'année 2008 et s'élève donc à 28 839 265 \$ à cette date.

La dette totale à long terme est de 11,15 millions de dollars. Il faut déduire 7,35 millions de dollars qui sont à la charge du gouvernement du Québec dans divers programmes d'assainissement des eaux et d'infrastructures. Il faut également ajouter un montant de 108 721 \$ qui représente la part de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts dans la dette de la MRC de La Haute-Gaspésie.

La dette nette de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts s'élevait donc à 3 909 866 \$ au 31 décembre 2008. C'est une baisse de 346 497 \$ en comparaison avec la dette au 31 décembre 2007. Nous prenons la peine de souligner que la dette nette à long terme s'élevait à 4 900 062 \$ au 31 décembre 2005.

#### - Bilan des activités d'investissements

Au cours de l'année 2008, la Ville de Sainte-Anne-des-Monts aura réalisé des travaux d'immobilisations d'une valeur totale de 773 802 \$. Voici la répartition pour chacun des secteurs d'activités de la Ville :

- Administration générale :

- Amélioration de l'accueil du 2<sup>e</sup> étage à l'hôtel de ville et en incluant l'achat d'ameublement : 30 550 \$.

- Service des Incendies :

- Fin des travaux d'agrandissement de la caserne des pompiers pour une somme de 169 510 \$. Le coût total de l'agrandissement de la caserne d'incendie s'élève donc à 183 393 \$.
- Tel que prévu au schéma de couverture de risques, nous avons également procédé à l'achat de réservoirs pour la protection incendie pour les secteurs non protégés. Le coût d'acquisition s'élève à 17 197 \$.

- Travaux publics :

La Ville a dépensé 377 552 \$ pour la réalisation et l'acquisition d'immobilisations relativement à la voirie municipale et à l'aqueduc et égouts :

- Nous avons consacré 196 732 \$ pour la réfection de rues et de trottoirs.
- Nous avons complété les travaux de réfection de l'aqueduc sur la Route 132 dans le secteur de la 4<sup>e</sup> Rue Est vers la route Lavoie. Nous y avons consacré une somme de 45 591 \$.
- Nous avons sécurisé le secteur du puits d'eau potable en achetant une propriété située dans l'aire de protection du puits. Nous avons versé 47 000 \$ au propriétaire des lieux.
- Nous avons ensuite clôturé au coût de 37 404 \$ le secteur immédiat du puits et du poste de pompage.
- Nous avons également procédé à la préparation des plans et devis pour la réfection de la 5<sup>e</sup> Rue Est afin de pouvoir présenter une demande de financement dans le cadre du programme PRECO mis de l'avant par le gouvernement du Québec. Le coût de ceux-ci s'élève à 28 633 \$.

- Urbanisme et zonage :

- Nous avons complété les travaux de redressement à l'embouchure du ruisseau Paulette. En 2008 la Ville a dépensé une somme de 31 481 \$ pour ces travaux. Le coût total du projet s'élève donc à 56 729 \$.
- Nous avons procédé à l'achat de terrains pour une valeur totale de 7 900 \$.
- Afin de préserver l'intégrité physique du bâtiment, la Ville a procédé à la réfection du toit de la Vieille Prison au coût de 41 778 \$.

- Loisirs :

- À l'aréna, nous avons procédé à des travaux d'aménagement intérieur pour améliorer la sécurité et l'accessibilité pour les utilisateurs. Le coût des travaux s'élève à 60 954 \$.
- Nous avons procédé à l'amélioration de l'équipement de la salle de spectacles à la Maison de la Culture.

Pour financer ces immobilisations, la Ville a affecté une somme de 773 802 \$ provenant des recettes de l'exercice 2008. Il faut noter que différentes subventions sont incluses dans ce dernier montant :

- Société d'Habitation du Québec : 3 183 \$ pour le toit de la Vieille Prison.
- Ministère du Loisir et du Sport : 36 650 \$ pour les travaux à l'aréna.
- Ministère de la Culture : 27 000 \$ pour les équipements de la salle de spectacle.

Les états financiers ont été vérifiés par la firme Samson, Bélair, Deloitte et Touche. Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers produits présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la ville de Sainte-Anne-des-Monts au 31 décembre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

## **2. Exercice financier 2009**

Le budget d'opérations courantes pour l'année 2009 s'élève à 8 580 884 \$. La Ville ne prévoit pas, à ce stade, de déficit à la fin de la présente année.

Les arrérages de taxes foncières au 31 octobre 2009 sont de 658 088 \$ dont 511 690 \$ pour l'année en cours (2009) et 146 398 \$ pour les années antérieures. À la même période l'an passé le solde était à 504 300 \$. Comme à l'habitude à la fin du mois de septembre, des rappels ont été expédiés aux retardataires et plusieurs ont régularisé leur situation. Nous comptons accentuer les rappels aux retardataires.

La rémunération des membres du conseil pour l'année 2009 s'établit comme suit : le maire reçoit un salaire annuel de 19 541.63 \$ ainsi qu'une allocation de dépenses de 9 770.82 \$. Les conseillers reçoivent un salaire annuel de 6 513.88 \$ et une allocation de dépenses de 3 256.94 \$.

Lorsque le maire siège au conseil des maires de la M.R.C. Haute-Gaspésie, celle-ci reçoit un salaire mensuel de 136.77 \$ ainsi qu'une allocation mensuelle non imposable de 68.39 \$. De plus, elle peut recevoir un salaire supplémentaire de 37.83 \$ et une allocation non imposable supplémentaire de 18.91 \$ pour chaque réunion supplémentaire d'une demi-journée à laquelle elle assiste. De plus, pour chaque présence du maire à la Conférence régionale des élus Gaspésie Îles-de-la-Madeleine, celle-ci reçoit un salaire journalier imposable de 71,99 \$ et une allocation de 36,00 \$. Enfin pour siéger au comité sur l'enfouissement sanitaire, le maire reçoit un salaire imposable de 84.46 \$ et une allocation non imposable de 42.23 \$.

Après entente avec le ministère des Régions et Emploi-Québec, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune et en comptant sur la bonne collaboration de Madame Nathalie Normandeau, vice-première ministre, nous avons obtenu des subventions totalisant 442 063 \$ pour la création de 57 emplois temporaires dans le cadre du programme de Fonds d'Aide au Développement des Territoires (FADT) et du programme Volet II - Forêt. La Ville de Sainte-Anne-des-Monts a ajouté 71 451 \$ à ce montant, pour un total de 513 514 \$ qui sont consacrés à ce programme. Ces emplois ont surtout contribué à maintenir et améliorer la qualité des infrastructures récréotouristiques sur le territoire de la ville de Sainte-Anne-des-Monts.

Dans le cadre du programme de remboursement de la taxe d'accise sur l'essence, nous avons reçu un versement de 536 150 \$. Le solde à recevoir est de 216 482 \$ et devrait être versé en 2010 suite au dépôt des rapports exigés.

Avec des partenaires financiers comme la CRÉ (Conférence Régionale des Élu(e)s), l'URLS (Unité Régionale des Loisirs et du Sport), le ministère de la Culture et des Communications ainsi qu'avec de généreux commanditaires, nous avons également pu réaliser diverses activités qui ont su attirer des visiteurs dans notre coin de pays et offrir à notre population des divertissements qui, nous l'espérons, ont su leur plaire. Pensons à la Grande Bordée, La fête du Bois Flotté, La Traversée du Parc de la Gaspésie à vélo, l'escale du traversier CTMA, les Journées de la Culture, la Fête nationale régionale, le spectacle Ex-Voto, ainsi que de nombreuses autres activités tenues à la Maison de la Culture, à l'aréna et à la piscine.

## **3. Programme triennal 2009-2010-2011**

Au cours de l'année 2009, nous avons acquis certains équipements informatiques pour l'hôtel de ville afin de maintenir la qualité des équipements. Nous avons également complété l'aménagement de l'accueil au 2<sup>e</sup> étage. Une somme de 12 891 \$ a été consacrée à ces projets.

Nous avons complété l'achat d'un nouveau camion-citerne pour les pompiers, au coût net de 324 802 \$. Cet achat a été financé par un emprunt au fonds de roulement et est remboursable sur une période de 10 ans.

Nous avons investi 276 366 \$ pour compléter les travaux de réfection de la 1<sup>re</sup> Avenue Est. Nous avons également effectué à des travaux d'asphaltage majeurs sur la rue du Verger dans le secteur Tourelle, ainsi que sur la rue du Palais-de-Justice, la rue du

Domaine-Saint-Paul et 5<sup>e</sup> Rue Est. Le coût de ces travaux s'élève à 189 458 \$ et a été financé avec le remboursement de la taxe d'accise sur l'essence. Nous avons déposé une demande pour effectuer d'autres travaux d'asphaltage pour valeur d'environ 200 000 \$. Nous sommes en attente d'une réponse à ce sujet.

Toujours dans le cadre du programme de remboursement de la taxe sur l'essence, nous avons accordé un contrat de 193 533 \$ à la firme Ohmega de Gaspé pour l'implantation d'un système de télémétrie pour faciliter la gestion de notre réseau d'aqueduc. Le coût total du projet est estimé à 302 000 \$. Je vous rappelle que nous disposerons d'une subvention de 1 082 411 \$ dans le cadre de ce programme et la Ville devra injecter également près de 998 000 \$ pour la réalisation de celui-ci sur la période s'étendant de 2006 à 2009.

Nous avons complété les travaux d'installation d'aide à la navigation à l'aéroport. Le coût des travaux a été subventionné par Développement économique Canada qui nous a versé une subvention de 115 456\$.

#### **4. Programme triennal 2010-2011-2012**

Nous comptons profiter de la deuxième phase du remboursement de taxe d'accise sur l'essence pour continuer le rajeunissement des infrastructures d'aqueduc et d'égout. Les règles du programme nous imposent d'utiliser les sommes prévues selon les priorités mentionnées au programme d'intervention qui a été déposé et accepté par le ministère des Affaires municipales du Québec. Nous n'avons pas encore reçu de confirmation des sommes disponibles au programme. Dans le cadre de ce nouveau programme, nous avons prévu de faire la réfection des conduites d'eau et d'égout dans la rue de la Savane.

Nous avons déposé une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRECO pour la réfection de la 5<sup>e</sup> Rue Est.

La Ville prévoit poursuivre le rajeunissement de la machinerie et des équipements. Ce qui se poursuivra au cours des prochaines années et nous devons définir les priorités dans ce sens.

#### **5. Budget 2009**

La confection du prochain budget vient de débuter. Nous devons prendre en compte un facteur très important qui aura une influence certaine sur le prochain compte de taxes. Un nouveau rôle triennal d'évaluation vient d'être déposé et il entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier prochain. La valeur globale de celui-ci augmente de 24,95%. Les hausses sont variables selon les secteurs dans la ville. Dans certains secteurs, certaines résidences voient leur évaluation grimper de près de 52%. Il faudra donc ajuster le taux de la taxe foncière pour atténuer l'effet de ces hausses considérables, mais compte tenu de ces différences nous ne pourrions pas en annuler complètement les conséquences.

Le conseil étant en place depuis seulement quelques jours, nous sommes actuellement à prendre connaissance des dossiers. Nos efforts dans la confection du budget 2010 iront vers une meilleure utilisation des ressources disponibles.

Tenant compte des facteurs mentionnés ci-haut et du fait que nous débutons seulement la planification du prochain budget, nous pouvons vous assurer que nous mettrons tout en œuvre pour en limiter le plus possible l'impact pour tous nos concitoyens.

Tel que prescrit par la Loi sur les cités et villes, je dépose en annexe la liste des contrats de plus de 25 000 \$ de même que la liste de tous les fournisseurs qui atteignent le seuil de 25 000 \$ et plus pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2008 au 31 octobre 2009. Ces rapports sont disponibles pour consultation au bureau de la greffière et du trésorier.

Je vous remercie de votre bonne attention,

Micheline Pelletier, maire  
Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Le 16 novembre 2009

P. J. : Liste des contrats de plus de 25 000 \$  
Liste des fournisseurs de plus de 25 000 \$